

Gouvernement du Québec

Décret 1739-2024, 4 décembre 2024

CONCERNANT la nomination de monsieur Maxime Bronquard-Pharand à titre de sous-registraire adjoint du Québec

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 7 de la Loi sur le ministère de la Justice (chapitre M-19), le gouvernement nomme, parmi les fonctionnaires du ministère de la Justice, des sous-registres adjoints;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 1355-2018 du 14 novembre 2018, monsieur Christian G. Sirois a été nommé sous-registraire adjoint du Québec et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Maxime Bronquard-Pharand, directeur de l'innovation et de l'évolution des services, Direction générale des registres et de la certification, ministère de la Justice, soit nommé sous-registraire adjoint du Québec à compter des présentes, en remplacement de monsieur Christian G. Sirois.

*La secrétaire générale associée et greffière adjointe
du Secrétariat du Conseil exécutif,*
JOSÉE DE BELLEFEUILLE

84639

